Image not found or type unknown

Transmission d'action 0 transmission de son historique??

Par **pac**, le **09/11/2010** à **09:05**

Bonjour,
je vais hériter d'actions et me demande si je vais hériter de l'historique de plus value de ces actions?
Les compteurs sont-ils remis à 0 lors de la transmission?

Concrètement, mon père me transmet des actions pour une valeur de 100, alors qu'il les a acheté 50. Si je les vends à une valeur de 102 par exemple, vais-je être imposé sur une base 2 ou 52??

Merci de votre réponse

Pac

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés